

Quel mode de liaison dans les corrélatives isomorphes *plus...plus* et *autant...autant* ?

Roig, Audrey

FNRS & Université libre de Bruxelles ; LaDisco & Gramm-R
aroig@ulb.ac.be

1 Introduction

Le débat sur l'identification du mode de liaison¹ de prédications dans les structures corrélatives isomorphes (CI) du type *plus...plus* et *autant...autant* a fait couler beaucoup d'encre ces vingt à trente dernières années. La question, semblerait-il, a aujourd'hui trouvé autant de réponses qu'il existe de solutions sensées : ainsi, si la liaison prédicationnelle est de nature subordonnante selon Riegel *et al.* (2004), Den Dikken (2005) et Stage (2009), elle a plus volontiers trait à la coordination pour Melis (1994), Muller (2008), Grevisse & Goosse (2011) ou Mouret (2013). Ces constructions témoigneraient plutôt de la possibilité de dissocier les composantes sémantique et syntaxique des structures langagières de l'avis d'Allaire (1982) ou Culicover & Jackendoff (1997, 1999), dans la mesure où elles se caractériseraient par la présentation d'une coordination syntaxique doublée d'une subordination sémantique. Ces trois options, contraires mais relayées chacune par une série d'arguments, conduisent notamment Abeillé & Borsley (2006) à admettre la coexistence de deux analyses en français, quand seule l'option de la liaison par subordination doit être retenue pour les CI en anglais.

La difficulté à trancher la question de l'identification du mode de liaison à l'œuvre dans les CI si l'on s'en tient à une typologie traditionnelle des jonctions prédicationnelles, a déjà été mise en évidence par des auteurs comme Abeillé & Borsley (2006) ou Hadermann *et al.* (2010), notamment. Et c'est en vue de dépasser les limites du cadre traditionnel, à l'origine de résultats trop contradictoires, que Hadermann *et al.* ont opté pour l'application des paramètres de Lehmann (1988) préalablement amendés (Hadermann *et al.* 2006) à ces structures, laquelle opération se solde cependant par cette conclusion :

De même, au vu de ces résultats, l'hypothèse d'un continuum "simple" qui irait de la coordination à la subordination se révèle insatisfaisante, de même, le classement des corrélatives dans la parataxe ou l'hypotaxe n'apparaît pas tellement aisé. Des arguments dans un sens comme dans l'autre sont échangés, qui nous incitent à penser que les items corrélatifs ne verseraient ni exactement dans la parataxe, ni exactement dans l'hypotaxe.

(Hadermann *et al.* 2010 : 237)

De façon générale, il a été démontré récemment que les approches alternatives (graduelles et macrosyntaxiques) ne permettent pas mieux l'indexation des CI (Roig 2013). Si les modèles graduels défendent l'idée d'une saisie, à mi-chemin entre la coordination et la subordination, du type *corrélative* (Lehmann 1988, Rebuschi 2001, etc.) – autrement dénommée par Foley & Van Valin par exemple (*cosubordination*) –, l'école macrosyntaxique aixoise retient quant à elle le concept de *noyau complexe* (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 ; Benzitoun & Sabio 2010). Réservée exclusivement aux structures *plus...plus*, cette réponse ne va pourtant pas sans rappeler la création d'un mode syntaxique de la *corrélative* pour solutionner le problème d'indexation des CI dans le système. Les recherches récentes menées sur le sujet par le Groupe de Fribourg semblent éclairer la voie par l'emprunt d'un autre chemin : la réponse qu'apportent les macrosyntaxiciens suisses à la question de l'analyse structurelle de *plus...plus* – la seule CI lexicalement marquée étudiée jusqu'ici dans ce cadre d'analyse (Béguelin 2003, Béguelin & Corminboeuf 2005) – permet l'inscription, sans marginalisation apparente, de la CI dans le système établi. L'analyse se heurte cependant au fait que *plus...plus* fait intervenir des contraintes d'ordre morphosyntaxique (qui sont le propre des liaisons microsyntaxiques) et praxéologiques (en lien avec la macrosyntaxe) (Berrendonner 2011), qui ressortissent à deux niveaux d'analyse différents (Corminboeuf

2008). En conséquence, la marginalisation² des structures CI dans le système reste-t-elle la seule option permise si l'on décide de préserver une organisation systémique des structures langagières ? À plus forte raison si l'on s'en tient à une vision binaire (subordination vs coordination) des modes de liaison séquentielle ? Car force est de constater que certains tests orientent vers une lecture résolument coordonnante (paratactique) des CI quand d'autres livrent une réponse plus proche de celle de la subordination (hypotaxe).

En réalité, la résolution du problème de catégorisation des CI dans une appréhension plus classique des modes de liaison (subordination vs coordination) reste possible selon nous, mais elle suppose la réponse préalable, en amont, à un autre débat qui anime depuis longtemps les syntacticiens, à savoir celui de la définition du système organisant les jonctions prédicationnelles (section 2) : par exemple, qu'est-ce que la subordination ? Comment la définit-on ou la reconnaît-on ? La subordination apparaît en effet comme une notion mal établie, de définition hétérogène et qui donne parfois l'impression de recouvrir autant de sens qu'il y a de linguistes qui l'évoquent. C'est donc au terme d'un éclairage critique (a) sur ce que sont la subordination et la coordination (section 3) et (b) sur les critères – illustrés par les CI – qui permettent d'identifier ces mécanismes (sections 4 à 6), que nous proposerons une réponse au problème du placement des CI dans les typologies traditionnelles des modes de liaison de prédications : subordination ou coordination (section 7) ?

2 Définition plurielle de la *subordination*

Comme pour le terme *parataxe* (Béguelin *et al.* 2010), l'examen de la notion de *subordination* suffit à rendre compte du problème plus vaste que nous évoquions à l'instant. Son assise théorique est complexe et multiple, de sorte que le terme de *subordination* est rencontré aujourd'hui dans bien d'autres champs que celui de la **morphosyntaxe**. L'analyse critique des discours grammaticaux et linguistiques montre en effet que la notion est utilisée dans de nombreux domaines : en **sémantique**, notamment, où l'expression de la relation de cause à conséquence est parfois perçue comme une forme de subordination (Andersen 1995). Elle est également décrite en termes **informationnels**, en ce qu'une construction à deux séquences peut donner à voir la subordination d'une prédication (information secondaire) à une autre qui comporte l'information principale (Andersen 1996). Elle est aussi mêlée au registre **lexical**, et liée en cela à la question du marquage (cf. le cas de *quand*, Benzitoun 2007). Mais elle est encore attestée dans les études **énonciatives**, où la perte de propriétés énonciatives d'une prédication est sentie comme une « subordination énonciative » (Muller 2008), éventuellement associée – mais pas toujours – à une *subordination syntaxique* (*ibid.*). En **pragmatique**, de même, la notion de *subordination* traduit l'impossibilité pour un segment à remplir la fonction de *topic*, rappelle Corminboeuf (2007) – sans s'accorder pour autant avec cette idée. La subordination est enfin rencontrée en **prosodie**, parfois de façon conjointe avec les analyses syntaxiques (Le Goffic 1993, Berrendonner 2008).

La subordination apparaît plus volontiers comme une dénomination générique, applicable à différents domaines avec cette idée, constante, d'une « intégration » ou d'une « hiérarchisation », sinon une « dépendance », d'un segment par rapport à un autre. Pourtant, force est de constater, comme l'ont relevé Roig & Van Raemdonck (à par.), que le terme *subordination* n'est pas mieux circonscrit dans les études morphosyntaxiques ; les sens assignés à la subordination fluctuent sous la plume des grammairiens et linguistes. Ainsi, ce ne sont pas moins de cinq principes syntaxiques (minimum) qui sous-tendent la notion de *subordination* : l'**intégration**, la **hiérarchisation**, l'**enchâssement**, la **non-autonomie**, la **rection** et la **dépendance** (v. Roig 2013, Roig & Van Raemdonck à par.). Et si certains linguistes définissent la subordination par un seul de ces principes, d'autres n'hésitent pas à les démultiplier pour décrire le mécanisme étudié.

Ce décompte des principes sous-jacents à la *subordination* pourrait être étoffé encore par la définition de la *subordination* en termes d'**incidence**. C'est en quelque sorte l'option retenue par Grevisse & Goosse dans *Le bon usage* (1993, 2007, 2011) bien qu'ils n'en parlent pas en ces mots, en sentant l'exercice de la subordination à tous les niveaux de la « phrase » : dans le groupe nominal *la grammaire*, par exemple, l'article *la* est dit « subordonné » au substantif *grammaire*. La subordination est appréhendée de façon

large chez Grevisse & Goosse, et si elle joint le concept de *hiérarchisation* à celui de *dépendance*, elle fait également référence à la relation d'apport à support qui unit deux termes en situation de subordination. Ainsi, « La *subordination* est la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas du même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un dépend de l'autre. Ils forment un groupe, un *syntagme*, dans lequel il y a un **élément syntaxiquement plus important, le noyau, qui est comme le support des éléments dépendants**, subordonnés, appelés généralement *compléments*. » (1993 : 387). Comment ne pas entendre l'écho du concept guillaumien de l'*incidence* ?

3 La subordination d'après l'incidence

L'incidence, dans l'esprit de Guillaume, « a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification, et référence de l'apport à un support. La relation *apport/support* est couverte par le mécanisme d'incidence » (Guillaume 1971 : 137). Une fois cloisonnée dans le domaine de la syntaxe, l'incidence livre du langage une vision systémique, organisée en une succession d'apports à supports, souvent eux-mêmes apports à d'autres supports. C'est dans cette conception du langage que le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck (1996, 2011) puise ses racines, par exemple.

Selon nous, le critère de l'incidence se révèle suffisamment puissant pour définir la subordination et l'opposer en cela à la *coordination*. La seule prise en considération du paramètre de l'incidence permet en effet de poser l'existence de deux types de relation au sein d'un groupe liant deux éléments, X et Y : d'une part, la relation de *rattachement* de Y à X, de sorte que ni X ni Y ne se rapporte l'un à l'autre (autrement écrit : $(X) + (Y)$). D'autre part, la relation d'*enchâssement* de Y dans X de manière à ce que l'élément Y devienne syntaxiquement un apport à X, lui-même support (soit : $X(Y)$). Dans ce cas, Y est dit *incident* à l'élément X. C'est le principe de la *subordination*. Dans le premier des deux cas, par conre, Y n'est pas incident à X comme X n'est pas incident à Y, et il y a *coordination* des deux segments pour autant que ceux-ci exercent la même fonction syntaxique dans l'énoncé. L'énoncé *Marc mange une pomme et une banane* illustre par exemple une liaison coordonnante des groupes *une pomme* et *une banane* en ce qu'aucun des deux groupes n'est incident à l'autre et que tous les deux exercent pareille fonction dans l'énoncé : *Marc mange [(X) + (Y)]*. Ce même énoncé illustre également une liaison subordonnante du segment *une pomme et une banane* par rapport à *mange*, dans la mesure où *une pomme et une banane*, en tant que groupe déterminatif verbal (ancien complément d'objet direct), est incident à *mange* (support syntaxique) : *Marc [X (Y)]*.

Finalemt, interroger la nature de la relation entre deux segments revient à poser la question de savoir, de façon la plus objective possible, si un groupe est incident à une (séquence de) la prédication ou, en d'autres mots, si ce groupe est subordonné à un autre. Le parcours de la littérature scientifique sur le sujet de la reconnaissance d'une subordination/coordination met en exergue l'existence de plusieurs tests ou indices susceptibles d'apporter une réponse à ce questionnement.

4 Plus...plus et autant...autant : subordination ou coordination ?

L'examen des discours sur le mode de liaison construisant les CI, à l'évidence plus nombreux pour *plus...plus* que pour *autant...autant*, révèle la coexistence d'arguments défendant des réponses contraires, tantôt témoignant de l'incidence de la Préd1 dans la Préd2 (subordination), tantôt indiquant qu'aucune prédication n'est incidente à l'autre. Tous les tests ou critères évoqués ne peuvent cependant être décemment retenus dans le débat sur la nature du mode de jonction dans ces structures, et, à fortiori, certains d'entre eux semblent ne pas s'appliquer aussi bien à la construction *autant...autant* qu'à *plus...plus* alors que les deux CI sont couramment associées dans les discussions même si certains auteurs, comme Savelli (1995) par exemple, ont déjà pris soin de les distinguer.

En adoptant la même démarche que Hadermann *et al.* précédemment (2010) mais en ajoutant des entrées à la liste, passons ci-dessous en revue les différents arguments qui viennent étayer l'une ou l'autre thèse

pour la CI *plus...plus*, et, partant, observons la réponse de la corrélatrice *autant...autant* à ces mêmes tests, travail inédit à plus d'une reprise.

4.1 *Plus...plus* et *autant...autant* : des structures paratactiques

De prime abord, quatre critères invitent directement à regarder la corrélatrice *plus...plus* comme une coordination de deux prédications :

- 1) L'extraction d'un complément séquentiel avec/sans reprise pronominale (pratique du *gap*, Culicover & Jackendoff 1997, 1999 ; Abeillé & Borsley 2006 : 27 ; Cappelle 2013), acceptée pour autant qu'elle soit rencontrée conjointement dans la Préd1 et la Préd2 de la CI :
 - (1) (a) C'est un auteur que plus on lit, plus on apprécie. (Abeillé & Borsley 2006 : 27)
 - (b) Ce document plus on le lit moins on le comprend (*OD*, 15 décembre 2011)
 - (c) Un chef, moins il en casse, plus il est écouté ! (San-Antonio, in Van Raemdonck 1996 : 404)
 - (2) Alors il te dire qu'il t'a rappelé car il ne t'a jamais oublié, foutaise il a attendu que tu sois moins en colère, car il avait trop peur de toi, et en même temps il avait peur que tu dises tout à sa conjointe, quand tu étais en maudit, car la femme autant elle est bonne autant elle peut devenir très très méchante... (*ED* : forum, posté le 3 janvier 2005)

Des exemples comme (3), qui présentent un pronom résomptif dans la Préd1 sans que l'extraction n'atteigne la Préd2, favorisent pourtant le classement de la CI *plus...plus* avec les autres constructions hypotactiques.

- (3) Price est le genre de gardien_i que plus il_i fait des arrêts, plus l'adversaire se dit que ce sera une soirée difficile en offensive. (internet, in Cappelle 2013 : 271)
- 2) l'inversion du sujet pronominal dans la Préd1 et la Préd2 simultanément, procédé qui n'est pas rencontré dans les structures subordonnées (Abeillé & Borsley 2006 : 26 ; Hadermann *et al.* 2010), « sauf dans une conditionnelle : *Viendrait-il, tu serais content* » (Hadermann *et al.* 2010 : 225):
 - (4) Plus vite sera-t-elle venue, plus haut sera-t-elle perçue, plus forte sera-t-elle vécue... la chute (*ED* : R. Voirol, « Devise évolutive », *Vivre en ville* 3, 28 janvier 2009)
 - (5) Autant le profane éprouve-t-il quelque malaise à saisir les concepts de mathème, de trait unaire ou de sujet refendu, et ainsi de suite jusqu'aux nœuds borroméens, autant est-on tenté de suivre Lacan sur la triade originale du Symbolique (castration), de l'Imaginaire (frustration) et du Réel (privation). (*ED* : *La Libre Belgique*, « Lacan, c'est tellement évident », publié le 3 juin 2005)

S'il arrive que l'inversion ne soit rencontrée que dans la Préd2 de la CI :

- (6) donc pas de tchat pour le moment, mais continuer de voter, plus on sera nombreuses, et plus vite *aurons-nous* peut-être la chance d'avoir un beau tchat. (*ED* : forum, le 20 février 2008).
- (7) Autant pour les entreprise cette formule permet de réduire les effectifs en douceur, autant est-on éloigné de la forme classique de la trajectoire d'une vie : [...]. (*ED* : site, consulté le 1 mai 2013)

des inversions du sujet clitique en seule Préd1 sont également attestées dans les corpus, ce qui serait en principe interdit si la Préd1 était une sous-phrase (prédication subordonnée) :

- (8) Son autre main se glisse de manière autoritaire sous ma jupe et m'agrippe la fesse. Ces manières autoritaires sont assez nouvelles pour moi mais je comprends aussi qu'il n'y pas lieu de trainer en préliminaires, au plus vite *aurons-nous assouvi* notre envie de sexe, au moins on a de risque de se faire surprendre. (*ED* : forum, posté le 17 décembre 2010)

- (9) Autant *avons-nous* déjà beaucoup *entendu* parler du culte que certains hommes vouent à leurs poupées grandeur nature, autant le phénomène continue de fasciner. (ED : site, posté le 31 juillet 2012)
- 3) la réduction possible de la Préd2, acte généralement admis s'il s'agit d'une coordination prédicationnelle dont la Préd2 comporte le même prédicat que la Préd1. Car les séquences coordonnées acceptent en principe, sous réserve toutefois de satisfaire aux conditions suffisantes pour la réalisation de cette pratique, la réduction de l'une des deux prédications : *Pierre est parti, et Marie aussi*. Senti comme un argument en défaveur d'un fonctionnement paratactique dans le cadre des CI par Cappeau & Savelli (1995 : 178) ou Abeillé & Borsley 2006 : 28), ce test fait néanmoins pencher la balance vers la parataxe pour les deux corrélatives étudiées, *plus...plus* et *autant...autant*, d'après notre étude sur la base de corpus :
- (10) Jean rigole et Marie aussi.
(11) Des chercheurs ont déterminé que le poids du cerveau correspondait à 2% du poids total du corps ! Donc, plus tu es gros, *plus ton cervau aussi* ! (B. Coppens, *Le fond de l'ère effraie*, 2010, p. 19)
(12) Autant, il lui montre pas de respect, *autant elle non plus* (ED : forum, posté le 2 février 2011)
- 4) l'insertion de *et* aux confins des deux prédications, proscrite s'il s'agissait de subordination (Savelli 1993, Abeillé & Borsley 2006, Muller 2008, Stage 2009) :
- (13) Plus je recule et mieux je me souviens, et plus je sais ce qu'il contient (E. Wiesel, *Le serment de Kolvillag*, p. 253, in Allaire 1982 : 366)
(14) Autant, en effet, il méprisait la presse à sensation et autant il avait de respect pour une liberté formelle de la presse. (ED : E. Toller, *Une jeunesse en Allemagne*, 1974, p. 116)

Certes, la pratique est plus rencontrée pour la structure *plus...plus* que pour la corrélatrice *autant...autant*, mais il apparaît avec certitude que la concrétisation du *et* à l'interstice des deux prédications liées par *autant* est parfois attestée comme le montre l'exemple [14] (Wielemans 2009).

4.2 *Plus...plus* et *autant...autant* : des structures non paratactiques

Cela étant, six autres arguments tendent à montrer que *plus...plus* ne relève pas du champ des constructions coordonnées. Permettent en effet d'objecter à cette hypothèse les observations suivantes :

- 1) la présence de *et* à l'intersection des Préd1 et Préd2 dans une CI à trois prédications de sorte à former l'énoncé *Plus Préd1 et plus Préd2, plus Préd3* – ce que l'on ne trouve pas dans les énumérations (coordonnantes) classiques (**Pierre et Paul, Jacques, mais : Pierre, Paul et Jacques*) (Hadermann *et al.* 2010 : 229) :
- (15) (a) Plus les babas sont fatiguées et plus elles ont faim, mieux elles chantent. (*Frantext* : F. Cavanna, *Les Russkoffs*, 1979, p. 301)
(b) Mais plus il s'emploie à prévoir le sarcasme et plus il s'attache à en souligner le ridicule à ceux plus proches et amicaux, plus le surnom est subtilement utilisé comme une arme d'offenses. (*Frantext* : Y. Navarre, *Biographie*, 1981, p. 387)

La difficulté de relever une CI en *autant* à trois prédications – la structuration binaire étant préférée pour des raisons d'expressivité (sens oppositif ; Roig 2013) – complique la recherche d'occurrences du type *autant...et autant..., autant...* Un exemple comme (16) oriente cependant vers un résultat au test à peu près identique à celui obtenu pour la corrélatrice *plus...plus*.

- (16) Autant, cet épisode paraît original dans sa conception, et autant il est très fun à jouer voire même très bon... Autant, il est également très similaire à l'épisode 2. Les fans seront heureux de retrouver ce personnage, mais également légèrement déçus de ne pas y voir plus de nouveautés. (ED : forum, posté le 8 juin 2008)

- 2) l'ordre séquentiel immuable sous peine d'altérer le sens de l'énoncé (17) ou de modifier les identités des comparant et comparé (18), alors que deux prédications coordonnées³ acceptent en principe, selon Allaire notamment, la modification de l'ordre d'apparition des séquences sans changement consécutif de sens (19) :

- (17) (a) Plus il mange, plus il grossit.
≠ (b) Plus il grossit, plus il mange.
(18) (a) Autant il parle, autant il agit. (Piot 2000 : 55)
≠ (b) Autant il agit, autant il parle.
(19) (a) Marie parle et Pierre se tait.
= (b) Pierre se tait et Marie parle.

- 3) la possibilité de trouver un sujet pronominal en Préd1 coréférent du sujet nominal exprimé en Préd2 (Savelli 1993 : 235 ; Abeillé & Borsley 2006 : 28 ; Stage 2009 : 271, Hadermann *et al.* 2010 : 226), pratique complexe pour les structures coordonnées classiques (Abeillé & Borsley 2006) :

- (20) (a) Plus elles_i sont énormes, moins elles_i ont de fondement, | plus les rumeurs_i sont assurées d'une belle carrière en Orient. (*Frantext* : M. de Grèce, *La Nuit du sérail*, 1982, p. 326, *in* Stage 2009 : 272)
(b) Plus ils_i sont diplômés, plus les pères_i aident les petits. (internet, *in ibid.*)
(21) ?? Il_i avance en âge et Pierre_i devient hargneux. (Abeillé & Borsley 2006 : 28)

Autant...autant paraît pourtant moins bien se prêter à un tel exercice. En tout cas, aucune occurrence authentique du genre n'a été relevée dans le corpus constitué.

- (22) ?? Autant il_i a de grandes jambes, autant Pierre_i marche lentement.

- 4) l'effacement difficile du sujet ou du verbe dans la Préd1 ou la Préd2, suite aux « contraintes de strict parallélisme imposées par ces items aux phrases qu'ils conjoignent » (Piot 2000 : 63) :

- (23) (a) *Plus Pierre travaillera pour Marie, plus travaillera pour Jacques. (Piot 2000 : 63)
(b) *Moins Pierre (et) moins Jacques (viendra + viendront) (*ibid.* : 65)
(24) (a) *Autant Pierre travaille pour Marie, autant travaille pour Jacques.
(b) *Autant Pierre et autant Marie travaillent pour Jacques.

- 5) l'absence de duplication du *que* normalement requise en situation d'enchâssement d'une coordination de deux prédications (Abeillé & Borsley 2006, Hadermann *et al.* 2010) :

- (25) (a) C'est un auteur qu'on lit beaucoup et *on apprécie autant. (Abeillé & Borsley 2006 : 28)
(b) C'est un auteur qu'on lit beaucoup et qu'on apprécie autant. (*ibid.*)
(26) C'est un auteur que plus on lit et (*que) plus on apprécie. (*ibid.*)
(27) C'est un auteur qu'autant on lit, (*qu')autant on apprécie.

L'analyse du corpus apporte un nouvel éclairage sur cette question : la duplication du *que* semble effectivement rejetée dans le cas de *autant...autant*, alors que seul cet extrait de Céline, auteur connu pour ses écarts volontaires avec la norme, atteste d'une telle réalisation pour la corrélatrice *plus...plus* (29).

- (29) Un dru langage était devenu en effet le nôtre, et si salé que ces dames en rougissaient parfois, elles ne s'en plaignaient jamais cependant parce qu'il est bien entendu qu'un soldat est aussi brave qu'insouciant, et grossier plus souvent qu'à son tour, et que plus il est grossier et que plus il est brave. (*Frantext* : L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1952 [1932] : 91)

- 6) enfin, l'impossibilité de faire varier la force illocutoire dans l'une des deux prédications sans modifier pareillement la force illocutoire de l'autre prédication liée (Abeillé & Borsley 2006 : 23-24).

4.3 Plus...plus et autant...autant : des structures hypotactiques

La discussion est alimentée par quatre nouveaux critères qui livrent une vision subordonnante de la CI :

- 1) les questions TAG, d'abord, mettent en évidence la différence de comportement des deux prédications de la corrélatrice *plus...plus* en anglais (*The more...the more...*). Parce qu'« *it is possible to have a tag question which reflects the second clause but not one which reflects the first clause* » (Borsley 2004 : §2.2), Culicover & Jackendoff (1999 : 549-550) assignent à la Préd2 la fonction de tête sémantique de la corrélatrice. S'il semble se confirmer pour l'anglais à travers les travaux de Borsley (2004) et Taylor (2004), le propos reste difficilement vérifiable pour le français en ce que la formule correspondante « *n'est-ce pas ?* » porte toujours sur l'ensemble de la corrélatrice (Abeillé & Borsley 2006, Stage 2009, Hadermann *et al.* 2010). Des exemples authentiques sont recensés pour *plus...plus*, mais pas pour la corrélatrice en *autant*.

- (30) (a) The more we eat, the angrier you get, don't you ? (Borsley 2004)
(b) *The more we eat, the angrier you get, don't we ? (*ibid.*)
- (31) (a) Plus nous attendions, plus Emmanuel risquait d'en souffrir... n'est-ce pas ? (*Frantext* : A. Memmi, *Agar*, 1955, p. 151)
(b) Avec le regard aigu, lucide et profond d'une expérience riche de presque un demi-siècle (plus l'expérience est longue plus l'expérimentateur se sent sage, n'est-ce pas ? (*Frantext* : J. Roubaud, *Poésie : récit*, 2000, p. 292)
- (32) ? Autant Pierre est bavard, autant Paul est tacite, n'est-ce pas ?

- 2) le subjonctif régi en Préd2 seulement, quand une forme à l'indicatif peut être identifiée dans la Préd1 lorsque la CI est enchâssée et qu'elle s'inscrit dans un cotexte imposant le subjonctif. Cela étant, comme l'ont relevé Abeillé & Borsley (2006) puis Hadermann *et al.* (2010), la préférence semble être donnée à la mise au subjonctif des verbes des deux prédications, le verbe de la Préd1 subissant le phénomène d'attraction modale (*ibid.*). Le critère ne vaut cependant que pour la corrélatrice *plus...plus* dans la mesure où nous n'avons recensé aucune occurrence en *autant* présentant un subjonctif, ni en Préd1 ni en Préd2.

- (33) (a) N'est-il pas étrange que, plus on *vieillit*, plus on *soit* sensible à la mort des autres ? (*ED* : I. Pears, *La chute de John Stone*, trad. de G.-M. Sarotte, 2009)
(b) Enfin, je pense qu'effectivement le capteur peut avoir un rôle en fait : il y a des chances que plus il *soit* grand, moins le phénomène *se fasse* sentir. (*ED* : internet, posté le 15 janvier 2010)

En outre, nos corpus attestent aussi de la possibilité de trouver un subjonctif en Préd1 aux côtés d'un indicatif en Préd2 en pareille situation d'enchâssement. Cette observation contrevient nettement au propos de Hadermann *et al.*, qui écrivaient : « Constatons, pour notre part, qu'en aucun cas ne serait acceptée la tournure avec subjonctif en Préd.1 et indicatif en Préd.2 » (2010 : 231). En réalité, s'ils ne disent pas grand chose du mode de liaison dans la structure, pensons-nous, ces résultats questionnent surtout la qualité du test syntaxique évoqué.

- (34) De plus, il semble que, plus nous *soyons* nombreux, plus il *est* délicat d'émettre la moindre critique (*ED* : forum, posté le 9 février 2005)

- 3) la faible autonomie des séquences liées : par-delà les questions TAG qui attestent de la forte solidarité des deux séquences en français (cf. *supra*), il ressort que, dans le cas des CI, « Toute réalisation découplée rend l'énoncé douteux ou agrammatical », rappellent Cappeau & Savelli (1995 : 177). Les deux prédications doivent donc être impérativement réalisées pour que l'énoncé soit recevable. De même, remarque Allaire, toute suppression du premier ou du second corrélatif rend à priori l'énoncé agrammatical (1982 : 348).

- (35) (a) *Il mange, plus il grossit.
(b) *Plus il mange, il grossit.
- (36) (a) *Pierre est grand, autant Marie est petite.
(b) *Autant Pierre est grand, Marie est petite.

Certains locuteurs acceptent cependant les énoncés où l'un des deux corrélatifs *plus* n'est pas réalisé phonologiquement (Abeillé & Borsley 2006). Cette possibilité, pensons-nous, procéderait de la récupération par un lexème dans la prédication « non ouverte » par le *plus* attendu, de l'idée de gradation que génère en principe le corrélatif *plus* (37a-c).

- (37) (a) %Ça risque d'empirer, plus le temps passe. (Abeillé & Borsley 2006 : 27)
(b) Au début ça a été très dur, et ça empire plus ça va ! (ED : blog, posté le 4 août 2006)
(c) PS: je ne comprends pas ta dernière expression, C'est plus tu bois que tu enfles ? En tout cas, pour ma part je prends un diurétique et, en buvant la même quantité, selon que je le prenne ou pas, j'urine 500 cc de plus ou de moins. (ED : forum, posté le 16 janvier 2010)

Dans le cas de *autant...autant*, il arrive pareillement que le deuxième corrélatif ne soit pas réalisé. Cette absence, de l'avis de Deulofeu (2001), est rendue possible par la nature particulière de *autant* dans certaines constructions *pseudo-corrélatives*, où *autant* abandonne sa qualité d'adverbe de quantité pour prendre la forme d'un adverbe d'énonciation. Cette idée, discutée par Roig (2013c), est justifiée par la possibilité pour *autant* de revêtir le costume d'adverbe modal – et non d'énonciation – dans certains énoncés, à l'image de *certes* : quand il est adverbe modal, en effet, le premier « corrélatif » *autant* n'impliquerait pas la coréalisation d'un deuxième marqueur corrélatif, la réalisation de ce dernier procédant, comme l'a écrit Deulofeu, d'une obéissance du locuteur à des règles de *grammaticalisation seconde* (2001 : 137).

- (38) (a) *autant* (= *certes*) il y en a un comme je le dis il il me motivait à apprendre c'était presque si le soir rien que pour le plaisir je refaisais mes devoirs de français + et il y en a un autre il il me faisait tellement culpabiliser et tellement harceler + que + ça m'a dégoûté (oral, *Corpaix*, in Benzitoun & Sabio 2010 : en ligne)
(b) *autant* (= *certes*) en Inde les femmes travaillent dans les champs et la femme c'est quelqu'un + c'est une personne très importante dans la famille dans la société dans le village + au Bangladesh la femme elle passe + toute sa vie + enfermée dans la maison et parfois elles sortent jamais + de leur(s) maison(s) (oral, *Corpaix*)

La faible autonomie des séquences des corrélatives isomorphes en *plus* est révélée encore par l'impossibilité de faire suivre la Préd1 / de faire précéder la Préd2 d'un préfixe macrosyntaxique : seule l'insertion de celui-ci devant l'ensemble de la CI est acceptable (Bilger 2010 : 260). Cette idée est relayée par l'examen de la portée d'un connecteur comme *parce que* dans l'exemple (40) :

- (39) (a) il a beau faire (plus il mange, et plus il grossit) (Bilger 2010 : 260)
(b) *plus il mange, il a beau faire, plus il grossit (*ibid.*)
(40) c'est difficile à gérer parce que (plus tu as du crédit et plus tu es tenu) (*corpaix*) (*ibid.*)

La prosodie des CI en *autant* et en *plus*, enfin, défend pareillement l'idée d'un liage fort entre les deux prédications de la corrélatif dans la mesure où, sans renseigner sur la (non-)réalisation d'une relation incidentielle *stricto sensu*, le schéma intonatif canonique « haut-bas » (HB) – avec une finale haute pour la Préd1 et une finale basse pour la Préd2 –, largement vérifié pour ces constructions (v. Savelli 1993, Cappeau & Savelli 1995, Roig 2013a), montre qu'il n'est jamais question d'intonation conclusive en milieu de réalisation de la corrélatif. En ce sens, les deux prédications corrélatives ne sauraient être regardées comme deux énonciations (et donc *clauses*, si on adopte l'approche macrosyntaxique fribourgeoise) autonomes. Les spectrogrammes suivants en livrent deux exemples concrets :

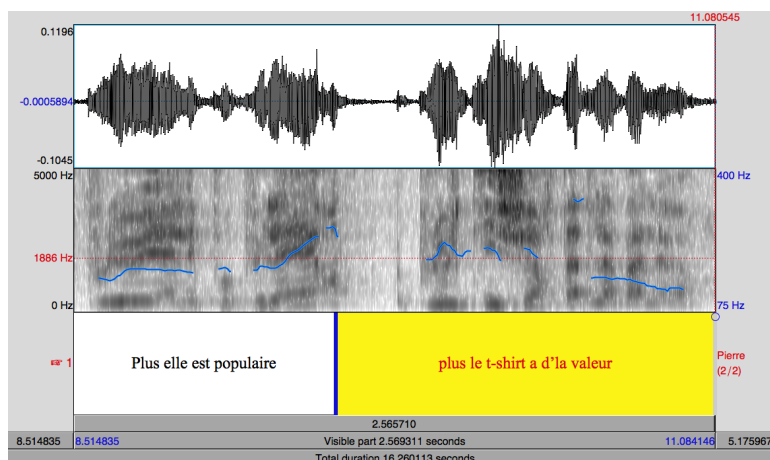


Fig. 1 - Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « plus elle est populaire plus le t-shirt a de la valeur » (OD : iCarly, Nickelodeon, 9 nov. 2012)

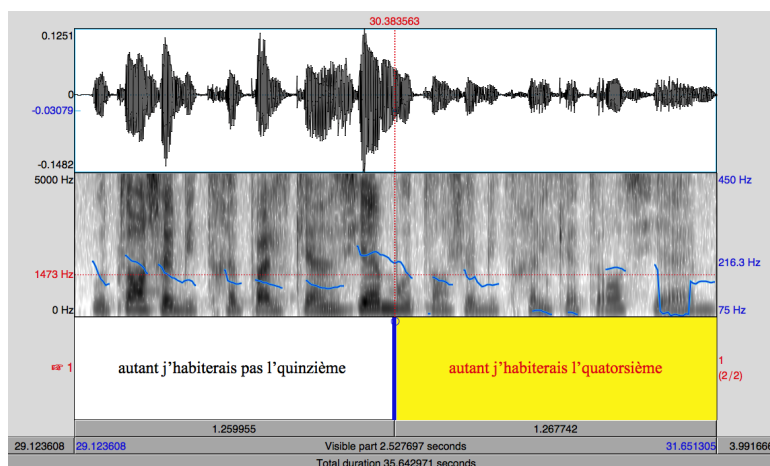


Fig. 2 - Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « autant j'habiterais pas l'quinzième autant j'habiterais l'quatorzième » (CFPP : [07-05] YVETTE_AUDIN_F_70_7E)

4) la focalisation de la Préd1 (Van Raemdonck 1996, Hadermann *et al.* 2010 : 231), discutée mais qui s'avère finalement admise en regard de ces quelques productions authentiques (liste non exhaustive), révèle pareillement la subordination de la Préd1 dans la Préd2. Une séquence coordonnée ne saurait en effet être focalisée seule, c'est-à-dire sans que soit également focalisée la séquence à laquelle cette première est rattachée (*i.e.* *Ce sont des pommes que Pierre épluche et des poires, mais Ce sont des pommes et des poires que Pierre épluche).

- (41) (a) Elle a peur, certes, elle a peur de voir galvauder, abîmer inutilement son trésor. Mais c'est plus elle est sûre de ce qu'elle tient que plus elle a peur de le hasarder... (Frantext : J. Rivière, *À la trace de Dieu*, 1937 : 36)
(b) Alors que par contraste c'est au plus un être humain vit cloisonné dans un ego cristallisé dans l'angle de l'évolution qu'il représente qu'au plus la conscience d'un être humain tant à l'extrémisme et à l'exclusivisme, voir au fanatisme comme peut encore le constater de façon générale de nos jours dans notre société humaine en regard aux différents mouvements religieux et philosophiques et des nombreuses sectes existantes... (ED : forum, posté le 14 septembre 2011)

La focalisation de la première prédication questionne encore dans les corrélatives *autant...autant* : aucune attestation ne permet de confirmer la thèse d'une subordination, mais, pareillement, aucune ne permet de l'infirmier.

(42) ?? C'est autant Pierre est grand qu'autant Marie est petite.

5 Pertinence des tests

L'hétérogénéité des réponses est évidente, mais elle n'étonne plus dès lors que l'on s'intéresse à la qualité des tests proposés – qui, d'ailleurs, ne regardent pas tous strictement le domaine de la syntaxe, ce qui étonne lorsqu'on étudie le *mode de liaison syntaxique* entre deux séquences. Il convient en effet d'écarter de la discussion un certain nombre de critères évoqués à l'instant en ce qu'ils n'informent pas du mode de liaison mais renseignent au mieux le linguiste sur les propriétés des constructions étudiées. C'est le cas notamment de :

- 1) l'extraction d'un complément séquentiel avec/sans reprise pronominale. La comparaison de ces quatre exemples suffit en effet pour questionner l'utilisation du test à des fins d'identification du mode de liaison à l'exercice dans une structure donnée :

- (43) (a) Cet homme, quand il est parti, il a souri.
(b) Cet homme, je l'ai vu sourire quand je l'ai servi.
(44) (a) Cet homme, il est parti et il a souri.
(b) Cet homme, je l'ai servi et je l'ai vu sourire.

Puisque l'extraction – de segments fonctionnellement (a) « noyaux de phrase » ou (b) déterminants du verbe – avec une reprise pronominale conjointe dans Préd1 et Préd2 est admise aussi bien dans les énoncés hypotactiques (43) que paratactiques (44), elle ne saurait en effet renseigner véritablement sur le type de mécanisme utilisé pour la jonction des deux prédications dans une construction.

- 2) l'inversion du sujet pronominal conjointe en Préd1 et Préd2. En réalité, l'inversion (pro)nominal trouve prioritairement sa place au sein du système des voix⁴, pensons-nous. Elle apparaît comme une sixième topicalisation, relativement proche de la voix unipersonnelle : comme elle, la topicalisation *inverse* situe le sujet logique dans la zone rhématique de l'énoncé (Wilmet 2003, Van Raemdonck *et al.* 2011), mais elle offre aussi la possibilité de faire coïncider le sujet grammatical (dès lors lui aussi inversé en zone rhématique) avec le sujet logique, tandis que la voix unipersonnelle conserve le sujet grammatical dans la partie thématique de la phrase. En ce sens, la topicalisation inverse se fait la parfaite pendante de la voix active, qui situe quant à elle les sujets logique et grammatical dans la partie thématique de l'énoncé.
- 3) en guise de réponse au test de la réduction de la Préd2, nous pourrions proposer à l'étude les énoncés du type *Si Pierre vient, Marie aussi ; Quand Pierre vient, Marie aussi ; Je cours vite, quoique lui aussi ; etc.* Leur acceptabilité, si elle est acceptée, confirmerait l'idée que le test de la réduction de la Préd2 ne signale finalement pas davantage le mode de liaison syntaxique opérant dans les constructions que les deux tests déjà écartés *supra*.
- 4) la présence du *et* entre les prédications liées ne deviendrait pertinente que dès lors qu'il serait établi que ce connecteur se présente, dans ces structures, comme une *conjonction de coordination* (connecteur coordonnant) et non comme un adverbe de liaison. Car *et* connaît aujourd'hui deux natures (Stage 2009) et son fonctionnement proche de *donc* dans les CI témoigne principalement de l'emploi conclusif du connecteur *et*, par opposition à son emploi coordinatif usuel (*ibid.* : 273) : en effet, écrit Stage (2009 : 275), « la conjonction *et* [dans les CI] en français n'a pas pour fonction de coordonner les séquences A et B, mais de souligner la conclusion ». Il est l'équivalent de *donc*, propos qui se confirme par l'analyse du corpus de l'auteur : « Certains exemples de mon corpus montrent qu'en dehors de la conjonction *et*, on trouve également les connecteurs conclusifs *donc* et *par conséquent* dans la césure [...]. L'emploi de ces connecteurs étaye l'hypothèse de la valeur conclusive de *et* dans la césure » (2009 : 274) (par ex. : « Plus les individus sont semblables, plus ils

s'imitent | *et donc* plus ils se ressemblent. » (internet, *in ibid.*). À ce titre, *et* doit être appréhendé davantage comme un *connecteur secondaire* (ancien adverbe de liaison) que comme un connecteur primaire (conjonction de coordination) (Hadermann *et al.* 2010).

- 5) l'ordre séquentiel immuable est, de même, un critère qu'il convient d'écarter en raison de deux observations : premièrement, suite au fait que toutes les sous-phrases « circonstantielles » ne sont pas immuables dans l'énoncé. Les conditionnelles par exemple, desquelles *plus...plus* est proche, sont mobiles et peuvent précéder ou suivre la prédication matrice (45).

(45) Si j'avais vu Jean, je serais partie
= Je serais partie, si j'avais vu Jean.

Deuxièmement, toutes les coordinations de prédications n'admettent pas l'inversion de l'ordre de présentation des séquences rattachées : cet exemple de Melis, qui illustre une coordination prédicationnelle canonique, suffit à en rendre compte : « *Il [sic] se sont mariés et ils ont eu quatre enfants* » (1994 : 110). Les prédications de ce dernier énoncé ne sont pas plus réversibles que celles des CI en *plus et autant*, et il s'agit pourtant bien ici d'un phénomène de parataxe.

- 6) le sujet pronominal en Préd1 coréférent du sujet nominal en Préd2 est un test qui perd beaucoup de sa force argumentative dès lors qu'il est établi que la coréférence pronominale/nominale est également rencontrée dans certains tours prototypiquement paratactiques (Zribi-Hertz 1996, Abeillé & Borsley 2006 : 28). Dans les énoncés (46) et (47), expliquent Abeillé & Borsley, la coréférence entre le sujet de la première prédication et celui de la deuxième séquence reste une lecture tout à fait acceptable.

(46) Il_i est arrivé depuis 3 jours et Pierre_i ne nous a pas téléphoné ! (Abeillé & Borsley 2006 : 28)

(47) Soit il_i vient tout de suite, soit Pierre_i aura de graves ennuis. (*ibid.*)

Au mieux, le test de la coréférence met donc en exergue une nouvelle propriété des constructions corrélatives, sans influence apparente sur le mode de ligature des séquences corrélées.

- 7) l'impossible effacement de S2 ou de V2. De façon générale, il n'est pas certain que la disparition d'un constituant dans l'énoncé, quelle que soit sa fonction, informe véritablement du mode de liaison dans une construction. Souvent perçue comme une figure de style, si elle est en amont un procédé d'économie pratique, mémorielle ou pragmatique, l'*ellipse* témoigne selon nous en aval de la possibilité d'alléger phonologiquement un énoncé par la non-répétition d'un segment syntaxiquement et phonologiquement présent dans son voisinage. Le segment ellipsé (la *lacune*) est alors directement récupérable dans le cotexte. L'*ellipse* s'oppose en cela à l'*abrégement*, à l'*omission* et aux *séquences fragmentaires*⁵ (Roig 2013b).

- 8) la duplication du *que* en situation d'enchâssement : si les structures paratactiques prototypiques requièrent normalement la duplication du *que*, force est d'admettre que la pratique n'est pas toujours supportée par tous les *connecteurs coordonnants* (ou considérés comme tels). La réalisation de *mais* à l'intermédiaire de deux prédications enchâssées, par exemple, n'implique pas forcément la réalisation du deuxième *que* :

(48) (a) Puis il baisse la tête. Il se dit qu'il l'aime *mais pas elle*. (forum, posté le 15 septembre 2012)

(b) Tu es déçue parce que tu as enfin avoué tes sentiments *mais que lui pas encore* (forum, posté le 23 novembre 2004)

Le test ne fonctionne donc pas toujours, et cela, même avec le connecteur *et* : *Je pense que Marie viendra et (que) Pierre aussi*. En conséquence, l'absence de duplication morphosyntaxique du *que* ne signale pas toujours une liaison hypotactique entre deux prédications. À contrario, dans l'usage (notamment à l'oral), la réitération du *que* n'oblige pas plus à accepter l'idée d'une lecture paratactique de la structure, comme l'exemplifie cet énoncé :

(49) Je pense que quand une femme est « en échec », que ce soit en « pré-natal » ou en « post-natal », en échec d'élaboration de cette culpabilité, qu'elle peut essayer de dénier par des moyens artificiels comme l'utilisation de substances (qui, on le voit aussi dans nos résultats, est un autre paramètre différenciateur), je crois que cette femme-là est exposée de manière tout à fait majeure au risque dépressif. (transcription d'un discours oral, in C. de Tychey, *La prévention des dépressions*, 2004, p. 76)

9) les questions TAG, quant à elles, n'informent de rien pour le français. La reprise par *aussi* ou *non plus* ne permet pas de préserver la qualité du test comme l'ont relevé Hadermann *et al.* (2010) avant nous à travers l'exemple « *Plus vite son médecin travaillera et sa secrétaire aussi, plus vite il n'aura plus personne à voir* » (*ibid.* : 230), avec une coordination de la Préd1.

6 Critères pour une identification des mécanisme de subordination et de coordination

Le test du **subjonctif** régi en Préd2 et l'observation de la **courbe prosodique** de ces structures ne sont pas plus informatifs, à priori, que ne le sont les neuf critères cités à l'instant. Une lecture distancée des résultats qu'ils engendrent permet néanmoins de sauvegarder en partie ces deux arguments.

1) L'argument du **subjonctif**, d'abord, est critiquable et critiqué déjà par Glikman dans sa thèse de doctorat : « le recours à la présence du subjonctif en CV2 pour établir la nature du lien syntaxique entre les deux constructions verbales », écrit-elle, « n'est pas une preuve absolue en soi » (2009 : 109). Elle étaye ensuite sa réflexion en ces mots :

Pour que la présence seule du subjonctif suffise à prouver le lien de subordination, il faudrait que l'emploi de ce mode se fasse uniquement en contexte subordonné. Mais dès lors que le subjonctif peut être utilisé en proposition indépendante, on est forcé d'admettre qu'un schéma CV1 – CV2 présentant le subjonctif en CV2 pourrait constituer un cas d'emploi du subjonctif en indépendante en CV2, et non pas uniquement un cas de CV2 dépendante. (Glikman 2009 : 109)

Un énoncé du type *Qu'il aille au diable* illustre directement son propos, même si celui-ci se veut réservé initialement aux textes en ancien français. Si, comme le pense Moignet (1976), il n'est pas question d'hypotaxe dans ce type d'exemples d'après Glikman (2009), ce n'est pas là tout à fait l'avis de Muller (2008) qui repère dans cet énoncé une forme de subordination énonciative en dépit de l'autonomie syntaxique. Le test du subjonctif retrouve néanmoins son originalité lorsqu'on adopte une position semblable à celle de Creissels (1995) qui analyse ces cas de subjonctif en phrase unique comme des phrases complexes dont la matrice a été préalablement éliminée (1995 : 304). Phonologiquement simples, ces phrases seraient donc complexes d'un point de vue syntaxique. Évitant les couts de l'ellipse, la proposition de Van Raemdonck *et al.* (2011) de regarder ces énoncés comme des sous-phrases en position de phrase, autorise de la même manière la conservation du test du subjonctif. En effet, cette manière d'envisager les énoncés du type *Qu'il vienne* n'impose pas au linguiste de postuler l'existence d'une phrase matrice éliminée dans la mesure où c'est la sous-phrase elle-même qui occupe la position de phrase. C'est cette dernière explication que nous retiendrons ici.

2) L'analyse de la **prosodie** des structures interrogées, enfin, si elle n'informe certainement pas de la nature du mode de liaison, vérifie cependant l'existence d'un liage des deux prédications. Les intuitions d>Allaire (1982), confirmées par les travaux de Savelli (1993) sur *plus...plus* et, plus récemment, de Roig (2013) sur *plus...plus* et *autant...autant*, confirment la réalisation d'un schéma intonatif unique, ce qui assure la liaison des deux prédications. La courbe intonative ascendante avec la Préd1 puis descendante avec la Préd2 (schéma haut-bas, HB) traduit en effet le liage des deux séquences de la CI, lesquelles ne fonctionnent donc pas comme deux prédications dépourvues de lien syntaxique l'une avec l'autre. Autrement dit, les deux prédications unies par *autant...autant* ou *plus...plus* ne sauraient apparaître comme deux énoncés autonomes. Elles forment ce que les macrosyntacticiens aixoïis nomment une

« unité illocutoire », ou ce que les macrosyntacticiens fribourgeois appellent une « clause » (à l'origine, évidemment, d'une « énonciation unique »).

Au terme de cette analyse, il ne reste finalement que le test de la **focalisation** et l'examen de la **force illocutoire** qui se montrent probants, bien que la focalisation appelle à son tour quelques commentaires.

3) En ce qui concerne la manipulation syntaxique de la **focalisation**, en effet, force est de constater que tous les groupes ou termes intégrés dans un énoncé ne peuvent être focalisés. Les connecteurs, d'abord, dérogent généralement au principe du clivage (**C'est puis qu'il est entré*). Il en va de même, non sans une certaine logique, pour les déterminants de l'énonciation, parmi lesquels l'apostrophe : **C'est Pierre que je t'attends*. La focalisation ne fonctionne pas non plus avec les termes extraits de leur groupe comme un adjectif extrait du groupe nominal dans la composition duquel il entre par exemple (**C'est jolie que la fille*). Le procédé du clivage, enfin, s'applique mal à certains groupes qui exercent la fonction de prédicat second comme les appositions (**C'est jour de la fête du travail que nous sommes le 1^{er} mai*) ou, selon les locuteurs, les traditionnelles « propositions complétives infinitives » (Marsac 2010) : (?) *Ce sont les oiseaux chanter que j'entends*. Fonctionnant en déterminant du verbe (COD), ces dernières sont pourtant bel et bien intégrées dans l'énoncé et sont incidentes au noyau verbal (*entends*) de l'énoncé. Il résulte de ces observations qu'une réponse négative au test de la focalisation ne dit mot sur le mode de liaison entre deux séquences questionnées, mais qu'à l'inverse, toute réponse positive au test du clivage en *c'est...que* signale l'intégration du segment interrogé dans la séquence analysée.

4) Quant au paramètre de la force illocutoire, il est loin d'être inintéressant en ce que la perte des modalités pour une prédication pourrait être assimilée à un indice de liaison hypotactique. Dans son ouvrage de 2008, Muller avertit cependant du risque de s'en remettre aveuglément au critère de la force illocutoire par le biais du principe de la *subordination énonciative* qui, bien qu'elle accompagne toujours une subordination syntaxique, n'est, à l'inverse, pas toujours doublée d'une subordination d'ordre syntaxique en regard d'exemples comme *Qu'il aille au diable !* (subordination énonciative mais non syntaxique). La précaution à prendre tombe néanmoins dès le moment où l'on reconnaît aux énoncés du type *Qu'il vienne !* une incidence à une prédication matrice zéro (\emptyset), position contraire à celle de Muller mais défendue dans une certaine mesure par Creissels (1995) et Van Raemdonck *et al.* (2011), comme nous en avons fait le choix *supra*. Partant, nous sommes désormais autorisée à regarder le critère de la force illocutoire comme nouvel et dernier indice d'une incidence de la prédication.

7 Finalement, **plus...plus** et **autant...autant** : coordination ou subordination ?

Le passage au peigne fin de chacun de ces tests laisse très peu de matière au linguiste pour résoudre sa quête d'identification du mode de liaison permettant la jonction de deux prédications. L'inventaire critique des arguments avancés de part et d'autre ne donne désormais plus à voir qu'une liste restreinte de critères pour reconnaître la subordination d'une séquence – prédicationnelle – dans une autre. Beaucoup des critères parcourus, en effet, n'apportent finalement aucun élément de réponse à la question de la reconnaissance du mode de liaison. Ce n'est pas pour autant qu'ils doivent être définitivement écartés des études syntaxiques ; il convient seulement de les réserver à d'autres débats, comme celui de l'analyse des propriétés de ces constructions. Par ailleurs, les quatre critères évoqués à la rubrique précédente suffisent selon nous à passer outre les pierres d'achoppement rencontrées jusqu'ici. L'examen successif de la prosodie, de la focalisation, de la présence d'une forme verbale au subjonctif et du partage de la force illocutoire livrerait en effet des éléments de réponse suffisants pour une reconnaissance du mécanisme de subordination. Ils permettraient, en d'autres termes, de confirmer l'incidence d'une séquence dans une autre.

L'analyse de ces quatre paramètres plus haut dans notre contribution nous permet d'arriver à la conclusion suivante : *plus...plus* comme *autant...autant* relèvent du champ des constructions hypotactiques. Le chemin pour y arriver est cependant plus sinueux pour la corrélatrice *autant...autant* que pour la CI *plus...plus*.

Plus...plus, en effet, répond positivement à la question du liage prosodique, ce qui est le signe que les deux prédications de la structure forment une unité illocutoire. Si le partage de la force illocutoire est a priori vérifié dans cette construction, la présence de formes verbales au subjonctif dans cette structure n'informe simplement pas le linguiste et le critère demande, dans le cas présent, d'être réservé à d'autres constructions. La focalisation de la Préd1, enfin, largement vérifiée pour les CI en *plus*, confirme la thèse d'une liaison hypotactique.

Autant...autant est d'analyse plus complexe : bien que l'étude de la courbe intonative confirme la thèse d'un groupe prosodique unique, le critère du subjonctif comme celui de la focalisation ne conduisent pas à la résolution de la question posée. Le paramètre de la force illocutoire oriente cependant vers une lecture hypotactique de l'énoncé puisque la Préd1 semble s'imprégner systématiquement de la modalité de la Préd2. Force est de constater toutefois que la force illocutoire des corrélatives en *autant* ne varie jamais : le corpus étudié ne livre aucun exemple de CI de ce type présentant une autre modalité que l'assertion. Alors que les « questions TAG francisées » (*n'est-ce pas ?*) illustrent la variation illocutoire pour *plus...plus*, aucun exemple authentique n'avait pu être relevé pour la corrélatrice *autant...autant*. En réponse à ce qui pourrait surprendre à ce stade, nous proposons de revenir sur l'analyse de *autant* en adverbe d'énonciation proposée par Deulofeu (2001). Si la nature d'adverbe modal convient mieux pour ce corrélatif quand il n'est pas adverbe de quantité, ce n'est pas pour autant, pensons-nous, que *autant...autant* est dénué de tout lien avec le domaine de l'énonciation. Dans une autre contribution, nous avons proposé de regarder la séquence « *autant* Préd1 » comme un déterminant de l'énonciation. *Autant...autant* fonctionnerait en cela comme les énoncés en « *Puisque* Préd1, Préd2 » où, comme l'a écrit Ducrot (1980), « *Puisque* Préd1 » assume la fonction de déterminant de l'énonciation pour la seconde prédication. En ce sens, c'est précisément l'absence de variation en modalité qui signale l'incidence de « *autant* Préd1 » dans « *autant* Préd2 ». Les corrélatives en *autant* sont donc elles aussi des structures hypotactiques.

8 Conclusion

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux », écrivait Proust. C'est bien à cet exercice que nous nous sommes efforcée dans cette contribution à travers la question du placement des corrélatives *autant...autant* et *plus...plus* dans une *typologie traditionnelle* des modes de liaison, en marge des approches graduelles ou macrosyntaxiques. Nous avons en effet montré ci-dessus que le balayage d'un certain nombre d'idées reçues couplé au tri des tests (majoritairement inopérants), augmenté d'un élagage des concepts associés aux notions fondamentales telles que la *subordination*, permet de redonner du sens au débat sur les liaisons séquentielles. L'ébauche du modèle proposé ici n'a certainement pas la prétention de résoudre l'ensemble des questions qui se poseraient à l'analyse de telle ou telle construction syntaxique en français ; mais elle a néanmoins fourni une porte de sortie, longtemps recherchée, au problème de l'indexation des corrélatives dans le système langagier, admis par moments au rang des impasses.

Références bibliographiques

- Abeillé, A., Borsley, R. (2006). La syntaxe des corrélatives comparatives en anglais et en français. *Faits de Langues*, 28, 21-33.
- Allaire, S. (1982). *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*. Thèse de doctorat, Université de Rennes II. Université de Lille 3 : Service de reproduction des thèses.
- Andersen, H.-L. (1995). Dépendance entre propositions. *Etudes romanes*, 34, 43-56.
- Andersen, H.-L. (1996). Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs. In Muller C. (dir.). *Dépendance et intégration syntaxique, Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Niemeyer, 307-315.
- Béguelin, M.-J. (2003). Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation. In Sacarano A. (dir.). *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse de l'oral*. Rome : Bulzoni Editore, 111-131.

- Béguelin, M.-J., Corminboeuf, G. (2005). De la question à l'hypothèse : aspects d'un phénomène de coalescence. In Rossari C. et al. (dir.). *Les états de la question*. Québec : Editions Nota Bene, 67-89.
- Béguelin, M.-J., Avanzi, M., Corminboeuf, G. (dir.) (2010). *La parataxe : entre dépendance et intégration*. Berne : Peter Lang.
- Benzitoun, C. (2007). Approche comparative de la notion de degré en syntaxe à travers l'opposition entre subordination et coordination. *Travaux de linguistique*, 54, 121-132.
- Berrendonner, A. (2008). L'alternance *que* / *#*. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? In Van Raemdonck D. (dir.). *Modèles syntaxiques*. Bruxelles : Peter Lang, 279-296.
- Berrendonner, A. (2011). Unités syntaxiques & unités prosodiques. *Langue française*, 170, 81-93.
- Bilger, M. (2010). Le joncteur *et* comme indicateur de regroupements. In Béguelin M.-J. et al. (dir.). *La parataxe : Structures, marquages et exploitations discursives*, t. 1. Berne : Peter Lang, 255-268.
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : CNRS Editions.
- Borsley, R. D. (2004). An approach to English comparative correlatives. In Müller S. (dir.). *Proceedings of the HPSG*. Stanford : CSLI Publications, 70-92.
- Cappeau, P., Savelli, M.-J. (1995). Corrélation ne vaut pas comparaison. *Faits de langues*, 5, 175-182.
- Cappelle, B. (2013). Le liage et la corrélatrice en *the...the...*, construction que plus on l'étudie, plus on se pose des questions. In Inkova O., Hadermann P. (dir.). *Corrélation : aspects syntaxique et sémantique*. Genève : Droz, 251-272.
- Corminboeuf, G. (2007). Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une analyse syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre*. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 47, 177-194.
- Corminboeuf, G. (2008). "Tu m'embrasses encore, et c'est mon pied dans les pompons !" Comment construit-on le sens ? *Discours*, 3, en ligne : <http://discours.revues.org/4173>.
- Creissels, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- Culicover, P., Jackendoff, R. (1997). Semantic Subordination despite Syntactic Coordination. *Linguistic Inquiry*, 28, 195-217.
- Culicover, P., Jackendoff, R. (1999). The view from the Periphery: The English Comparative Correlative. *Linguistic Inquiry*, 30, 543-571.
- Den Dikken, M. (2005). Comparative correlatives comparatively. *Linguistic Inquiry*, 36, 497-532.
- Deulofeu, J. (2001). La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites. *Recherches sur le français parlé*, 16, 103-124.
- Ducrot, O. (1980). Analyses pragmatiques. *Communications*, 32, 11-60.
- Foley, W. A., Van Valin, R. D. (1984). *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Glikman, J. (2009). *Parataxe et subordination en ancien français : système syntaxique, variantes et variation*. Thèse de doctorat. Université Paris Ouest – Nanterre La Défense / Université de Potsdam.
- Grevisse, M., Goosse, A. (1993¹³, 2007¹⁴, 2011¹⁵). *Le bon usage : grammaire française*. Paris/Louvain-la-Neuve : De Boeck-Ducolot.
- Guillaume, G. (1971). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949. Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications I*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Hadermann, P., Pierrard, M., Van Raemdonck, D. (2006). Les marqueurs d'identité : subordonnants, coordonnants ou corrélateurs ? *Faits de Langues*, 28, p. 133-144.
- Hadermann, P., Pierrard, M., Van Raemdonck, D., Wielemans, V. (2010). Les structures corrélatives : pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe / hypotaxe et coordination / subordination. In Béguelin M.-J. et al. (dir.). *La parataxe : Structures, marquages et exploitations discursives*, t. 2. Berne : Peter Lang, 219-239.
- Lambert, F. (2001). *Et* : un cas de grammaticalisation ? *Travaux linguistiques du Cerlico : Grammaticalisation 2. Concepts et cas*, 14, 113-134.

- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette Education.
- Lehmann, C. (1988). Towards a typology of clause linkage. In Haiman J., Thompson S. A. (eds). *Clause combining in grammar and discourse*, 181-225.
- Marsac, F. (2010). Du statut fonctionnel de l'infinitif régi par un verbe de perception. In Álvarez Castro C., Bango de la Campa F., Donaire, M. L. (dir.). *Liens linguistiques. Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*. Berne : Peter Lang, 165-184.
- Melis, L. (1994). La typologie des subordonnées circonstancielles et les comparatives. *Travaux de linguistique*, 27, 97-111.
- Moignet, G. (1976/2002). *Grammaire de l'ancien français. Initiation à la linguistique*, Paris : Klincksieck.
- Mouret, F. (2013). Sur la notion de "corrélateurs". In Inkova O., Hadermann P. (dir.). *Corrélation : aspects syntaxique et sémantique*. Genève : Droz, 217-233.
- Muller, C. (2008). *Les bases de la syntaxe*, 2^e éd. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.
- Orlandini, A., Poccetti, P. (2009). Corrélation, coordination et comparaison en latin et dans les langues italiennes. *Langages*, 174, 53-66.
- Piot, M. (1988). Coordination-subordination : Une définition générale. *Langue française*, 77, 5-18.
- Piot, M. (2000). Les conjonctions doubles. Coordination – subordination. *Linguisticae Investigationes*, 23, 45-76.
- Rebuschi, G. (2001). Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte. *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 96, 23-60.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2004). *Grammaire méthodique du français*, 3e éd. Paris : PUF.
- Roig, A. (2013). *Les structures corrélatives isomorphes : étude des propriétés sémantiques, morphologiques et (micro/macro)syntaxiques des corrélatives isomorphes en autant, ni, plus, soit, tantôt et tel*. Thèse de doctorat. Université libre de Bruxelles.
- Roig, A. (2013b). "Autant de têtes, autant de tableaux différents peut-être" : une structure corrélatrice isomorphe proportionnelle averbale ? In Hadermann P. et al. (dir.). *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*. Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang, 41-67.
- Roig, A. (2013c). Pour *autant*, la corrélation reste complexe : analyse des structures corrélatives isomorphes en *autant* et de leurs marqueurs, et comparaison avec la structure *plus...plus*. *Représentations du sens linguistique VI*, Université de Nantes, 4-6 juillet 2013.
- Roig, A., Van Raemdonck, D. (à par.). Insubordinons-nous ! Lecture critique de la subordination. *Langue française*.
- Savelli, M.-J. (1993). *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions "siamoises" du type : "Plus v1... plus v2"*. Thèse de doctorat. Université de Provence.
- Savelli, M.-J. (1998). "Autant le dire". Quelques éléments comparatifs sur la macro-syntaxe de *plus/moins/autant*. *Recherches sur le français parlé*, 13, 67-89.
- Stage, L. (2009). Les constructions siamoises. Étude sur les comparatives corrélatives. *Hermès*, 43, 251-294.
- Taylor, H. L. (2004). Interclausal (co)dependency: the case of the comparative correlative. *Michigan Linguistic Society Annual Meeting*, en ligne : www.ling.umd.edu/~htaylor.
- Van Raemdonck, D. (1996). *L'adverbe français : nature et fonctions*. Thèse de doctorat. Université libre de Bruxelles.
- Van Raemdonck, D. et al. (2011). *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*. Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang.
- Wielemans, V. (2009). *Scalarité, intensité, comparaison: le fonctionnement sémantico-syntaxique des paires autant/tant (que) et aussi/si (que) en français moderne*. Thèse de doctorat. Université Gent.
- Wilmet, M. (1997¹, 1998², 2003³, 2008⁴, 2010⁵). *Grammaire critique du français*, Bruxelles : de Boeck-Duculot.
- Zribi-Hertz, A. (1996). *L'anaphore et les pronoms*. Lille : Presses du Septentrion.

¹ La locution « mode de liaison » est à prendre ici dans le sens neutre de « type de connexion séquentielle », sans préjuger d'un fonctionnement paratactique ou hypotactique de la structure étudiée ni du statut de l'item connecteur (coordonnant, subordinant), s'il y en a un, qui matérialise la ligature.

² Quelle que soit l'approche retenue, en effet, les CI sont toujours marginalisées dans la mesure où elles trouvent difficilement leur place dans les tiroirs offerts par le modèle choisi de sorte qu'il est toujours nécessaire d'en créer un nouveau pour indexer les structures corrélatives isomorphes.

³ Nous noterons cependant que dans la littérature scientifique, c'est en général le postulat inverse qui est assumé : si l'ordre est contraint, c'est qu'il s'agit d'une coordination (v. Rebuschi 2001 notamment).

⁴ En tableau, le système des voix tel que nous le concevons :

Déclenchement externe du procès	Regard sur le procès	Lecture		Exemple
(+ Factitif)	Voix active	Catégorique		<i>Pierre mange une pomme.</i>
		Thétique	Unipersonnel	<i>Il pleut des cordes.</i>
			Inversion rhématisante	<i>Sous le Pont Mirabeau coule la Seine.</i>
		Voix passive	Catégorique	
	Thétique		Unipersonnel	<i>Il a été dit que l'opération fut un succès.</i>
			Inversion rhématisante	<i>C'est alors qu'a été mangée la souris.</i>
	Voix moyenne		Catégorique	
		Thétique	Unipersonnel	<i>Il s'est fait arrêter quatre voleurs cette nuit.</i>
			Inversion rhématisante	<i>C'est alors que se sont injuriés Paul et Pierre.</i>

Synthèse du système des voix

⁵ L'« ellipse » peut en effet être regardée « comme une séquence réalisée syntaxiquement mais non phonologiquement, dont la source est à chercher dans le cotexte (linguistique) immédiat. L'ellipse se distingue en cela de l'omission, catégorie qui rassemble les énoncés lacunaires dont la reconstruction fait appel au contexte (pragmatique), et de l'abrègement, qui désigne les cas de récupération par la forme. En situation d'abrègement, la séquence absente est reconstruite par le biais de la structure de l'énoncé ; il s'agit en principe de phrases existentielles [...]. Rassemblées, les catégories d'omission et d'abrègement couvrent le champ des *averbales* de Lefeuve (1999a). Il reste enfin les énoncés dans lesquels la lacune est irrécupérable. Ce sont les *séquences fragmentaires* de Culicover & Jackendoff (2005) et d'Hadermann *et al.* (2013). L'organisation de ces quatre catégories donne lieu [à un] continuum [...], allant des situations de reconstructions les (+ EVIDENTES) vers les (- EVIDENTES) » (Roig 2013b : 58). Exemples d'ellipses : (a) « Le deuil, sans doute est une maladie. Je veux dire que *comme la maladie* il soustrait l'individu du commerce de la vie ordinaire et que, *comme elle*, il l'abandonne à l'expérience d'un formidable esseulement. » (Forest, *Tous les enfants sauf un*, 2007, p. 129) ; (b) « La société traditionnelle avait le goût de l'éducation mais *pas les moyens*. » (Mazy, *La pédagogie des quatre pôles*, 2011, p. 55). Exemples d'abrègements : (a) « Le Sultan, mon fils, ne peut pas signer une paix honteuse. Koutousoff proposa de rester chacun sur nos positions. Je réclamai la restitution des provinces de Roumanie que Koutousoff occupait. Il les tenait, répondit-il, il les gardait. – *Pas de Roumanie, pas de paix*. La Turquie est perdue, mais la Russie le sera avant, lui assénaï-je. » (de Grèce, *La nuit du sérail*, 1982, p. 498, in Muller 2006) ; (b) « [...] on ne voit, autour du golfe d'Ajaccio, que de sombres maquis, et derrière, des montagnes pelées. *Pas une villa, pas une habitation*. » (Mérimee P., *Colomba*, in Lefeuve 2000). Exemples d'omissions : (a) « *Excellent, ce livre !* » (Feydeau, *Chat en poche*, in Lefeuve & Nicolas 2004) ; (b) « *Allez, sors !* » (Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p. 370). Exemple de séquence fragmentaire : « Je m'en fous, dit sèchement Ravel, qu'est-ce que c'est que cet Arbos ? Mais il n'a pas l'air de s'en foutre autant que ça. Voyant que cela commence à l'inquiéter, Nin enquête auprès de l'éditeur. » (Echenoz J., *Ravel*, 2006, p. 73).